

# Régime de majoration de la valeur locative cadastrale des terrains constructibles

Article publié sur [support.mon-territoire.fr](http://support.mon-territoire.fr)

---

Lien vers le site bofip : <http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/7103-PGP.html?ftsq=logements+vacants&identifiant=BOI-IF-TFNB-20-10-40-20160704>

Requête cadastre non bâti

Demande des DDFIP aux communes

- Parcelle (numéro et section)
- Propriétaire
- Adresse (propriétaire ou parcelle ? = non précisé) : dans le cadastre, seule mention de l'adresse du propriétaire

Exclusions à faire manuellement avec le service de l'urbanisme

- Terrains appartenant à un établissement public foncier local
- Parcelles supportant une construction passible de TH
- Terrains classés depuis moins d'un an en zones urbaines (ZU) ou en zones à urbaniser (AU)
- Terrains utilisés pour les besoins d'une exploitation agricole
- Parcelles appartenant à la commune, à l'Etat ou à un aménageur.
- Parcelles sur lesquelles un Permis de construire a été déposé

<http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/9621-PGP.html?identifiant=BOI-IF-TFNB-20-10-40-10-20140627>

